

Paris, le 9 février 2015

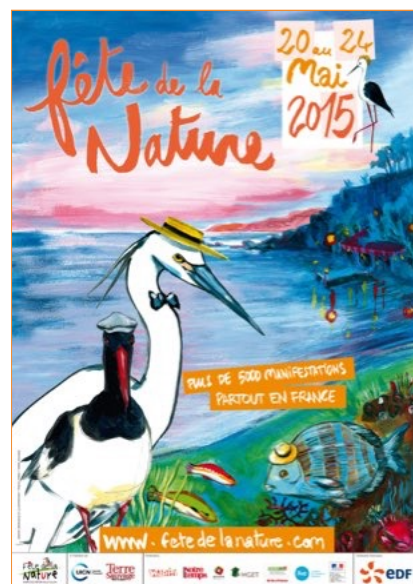
Du 20 au 24 mai 2015, partout en France : Que la Fête de la Nature commence !

C'est quoi cette fête ?

La musique a sa fête, la nature aussi ! La Fête de la Nature est l'événement national dédié à la nature. Chaque année au mois de mai, cette célébration fait l'objet de milliers de **manifestations gratuites offrant au public un contact direct avec la nature partout en France**. Pour apprendre, pour comprendre ou tout simplement s'émerveiller.

L'objectif ? Découvrir ou redécouvrir les exceptionnelles richesses naturelles souvent insoupçonnées ! Nous sommes aujourd'hui de plus en plus déconnectés d'un patrimoine naturel qui nous rend pourtant des services considérables... La Fête de la Nature vous offre l'occasion de renouer ce lien !

Du 20 au 24 mai 2015, petits et grands sont ainsi conviés sur tout le territoire national à venir à la découverte, de la nature et notamment « Au bord de l'eau », thème mis à l'honneur pour cette 9^{ème} édition.



5 jours pour se laisser surprendre par la nature à travers plus de 5 000 manifestations gratuites ! De quoi trouver des événements à deux pas de chez soi ! Sur tout le territoire français, en métropole et en outre-mer, dans les villes, à la campagne comme dans les grands sanctuaires de nature, seront proposées des visites de réserves naturelles, des randonnées dans les parcs naturels, des visites guidées des sites du Conservatoire du littoral, des découvertes exceptionnelles de lieux secrets habituellement fermés au public, des animations nature sous forme de jeux de piste, chasses au trésor, participation à des programmes de science participative...

Un évènement participatif pour permettre à tous les publics de découvrir ou redécouvrir la nature.

Grâce à l'encadrement bénévole des acteurs de la conservation et de l'éducation à la nature, la mobilisation des collectivités locales, des établissements scolaires, des entreprises et des particuliers, la Fête de la Nature accueille tous les publics, sans niveau de connaissance particulier. Et parce que la nature est un véritable terrain pédagogique, de nombreuses animations seront dédiées au public scolaire le jeudi 21 et le vendredi 22 mai.

Ce qui change en 2015 !

Pour sa 9^{ème} édition, la Fête de la Nature mettra cette année à l'honneur les bords de l'eau à l'occasion du 40^{ème} anniversaire du Conservatoire national du littoral et de son action de protection.

Au programme : observations d'animaux visibles à marée basse sur l'estran, recherche des insectes et batraciens de la mare, observation des oiseaux des bords de mer, rivière ou d'étang tels que l'huitrier pie, le martin pêcheur, le héron cendré...

Et pour renforcer son approche festive et conviviale, la Fête de la Nature propose cette année aux organisateurs d'organiser un pique-nique collectif qui prendra place dans la nature.

Lien : <http://www.fetedelanature.com/b-a-ba-de-lorganisateur/edition-2015/les-pique-niques-fete-de-la-nature>

Les dates à ne pas manquer !

- **4 février 2015 : Avis aux organisateurs !** Inscrivez dès le 4 février vos manifestations! Entreprises, collectivités, associations et même particuliers, vous avez jusqu'au 15 mai pour les proposer. Un seul mot d'ordre : les activités doivent obligatoirement se dérouler au contact direct de la nature et être gratuites pour le public !
Pour proposer des manifestations évènements : <http://www.fetedelanature.com/je-veux-organiser>
- **15 mars 2015 : Avis au grand public !** Retrouvez le programme complet de la Fête de la Nature. Partout en France, découvrez les milliers d'activités proposées autour de la nature et ceux proches de chez vous !
- **20-24 mai 2015 :** Nous y sommes ! Que la fête commence !

En 2014 la Fête de la Nature c'était :

5 200 manifestations partout en France
740 000 participants
1 500 lieux de manifestations
800 organisateurs

A propos de la Fête de la Nature

Créée en 2007 à l'initiative du Comité français de l'union internationale de conservation de la nature (UICN) et du magazine Terre Sauvage, la Fête de la Nature est devenue un moment de rassemblement incontournable, festif et convivial autour de la nature à travers toute la France.

La Fête de la Nature est soutenue depuis sa création par le Ministère de l'écologie, une charte a ainsi été signée en 2007. L'initiative est aujourd'hui reprise en Suisse et aux Pays-Bas. À travers 5 jours de célébration et des milliers de manifestations gratuites et ouvertes à tous, la Fête de la Nature propose de célébrer la nature chaque année au mois de mai. Elle permet à chacun de découvrir ou redécouvrir l'immense diversité et la grande richesse de la faune et la flore du territoire français.

Depuis 2009, la Fête de la Nature est coordonnée par l'association éponyme, qui rassemble l'ensemble des organisateurs nationaux et partenaires de l'événement, œuvre pour accompagner les organisateurs de manifestations et porte la communication nationale de l'événement.

Plus de 40 partenaires impliqués dans la préservation de la nature se mobilisent pour la Fête de la Nature, parmi lesquels de grandes associations et établissements publics, mais aussi des entreprises comme EDF, la Mutuelle Générale Environnement & Territoires, RTE, des institutions, des acteurs territoriaux comme Natureparif, l'Agence régionale pour la nature et la biodiversité en Île-de-France.

Contacts Presse :

Agence Rumeur Publique

Claire Ciangura – claire@rumeurpublique.fr – 01 55 74 52 12

Olivia Smietana – olivia@rumeurpublique.fr – 01 55 74 52 06